

Note politique budgétaire 2008

Voilà déjà presque un an que je prenais mes nouvelles fonctions au C.P.A.S. de Montigny-le-Tilleul, déjà un an que nous vous présentions le budget 2007. Mais depuis tant de choses ont changé, de nouveaux services se sont ouverts et d'autres ont évolué qu'il serait hasardeux de comparer deux choses si différentes. Ce budget reste en équilibre sans augmenter la part communal grâce aux différentes subventions et en prenant 43.307 € au fond de réserve. De plus nous comptons améliorer nos services grâce aux nouvelles synergies mise en place avec la commune et maintenir l'augmentation salariale de 2% de notre personnel.

Au sein du Service Social, les bénéficiaires au « revenu d'intégration » doivent être réintégrés le plus rapidement possible dans le monde du travail. Cela passera aussi par de la prévention sur le terrain avec divers partenaires afin de mieux faire connaître les problèmes du surendettement, de l'isolement social,.....

L'absentéisme (20%) reste un problème préoccupant chez les « aides ménagères ». Hors, ce service reste en progression et pour faire face à ces nouvelles demandes, il nous faut engager des remplaçants et donc doubler les frais salariaux. C'est pourquoi en 2007, nous avons un peu pallié à ce problème en ouvrant le service d' « aides familiales » prochainement subsidié et en y basculant 10% des bénéficiaires du service des « aides ménagères ». De plus nous avons intégré à ce nouveau service les « repas à domicile » subventionnés à concurrence d'approximativement 24.000 € par an.

La fin des subventions de la Région Wallonne au niveau de la « Buanderie Sociale » ne posera pas ou peu de problème en ce qui concerne les personnes dépendants du CPAS. Pour les autres, nous avons ouvert ce service aux « Titres Services » afin de satisfaire un plus grand nombre de demandes. Nous continuons à travailler sur le projet dit « Magasin ».

Au niveau du « Proxi-service », les demandes ne cessent d'augmenter. Malheureusement, là aussi les subventions cesseront en fin 2007. C'est pourquoi nous nous devons de créer une IDESS afin d'en obtenir de nouvelles. De même, il nous semble opportun d'y intégrer certains projets politiques comme le « ramassage des déchets verts » et le « transport social ».

Dans le cadre des synergies entre la commune et le CPAS, le « Service Garderie » a été fermé au profit de « Paradis-Même ». De plus, notre service ne répondait plus depuis plusieurs années aux normes de l'ONE. Nous avons fait des propositions de reclassement professionnel aux personnes touchées par cette fermeture.

Le service « Titres-Services » a bien démarré en juin dernier pour atteindre actuellement l'équivalent de 4,5 « temps plein ». Une nouvelle campagne d'information sera lancée en février 2008.

Les changements pratiques en matière juridique ont permis une diminution des dépenses au service « Médiation de dettes ». Cependant les sommes sont de plus en plus élevées et nous devons passer au règlement collectif des dettes.

L'ouverture des soins palliatifs dans le service « des soins à domicile » a entraîné la hausse de 11% des salaires des personnes acceptant de faire des gardes pour répondre aux appels d'urgence.

L'emprunt s'est terminé pour les « Logements Mécaniques ». Il nous faudra cependant trouver rapidement de nouveaux subsides afin de faire face à la rénovation des châssis et douches devenus vétustes.

Comme vous pouvez le constater, le CPAS est en mouvement. De la mise en place de nouveautés à la recherche d'alternatives face à l'arrêt de certaines subventions, mon équipe et moi cherchons des solutions pour répondre aux demandes et au bien-être de nos habitants. Ce budget en équilibre est notre première réponse à 2008 et à vos questions.

Marie Hélène Knoops

**Présidente du CPAS
Montigny-Landelies**